

Gand :

Grâce à leurs nombreuses ramifications, la Lys et l'Escaut offraient aux habitants du poissons à profusion. Vers l'an 1000, nous trouvons déjà mention de Gantois vivant de la pêche. D'aucuns voient dans ces eaux poissonneuses une raison supplémentaire de l'établissement d'une implantation comme celle de « Ganda ». En effet , la consommation de produits de ce cours d'eau, alors plein de vie, était très élevée. Peut-être le poisson fut-il le premier produit à être transporté par bateau ?

Gand ne perdit jamais sa passion pour le poisson : brochet, perches, petites brèmes et anguilles figuraient parmi les ingrédients du célèbre waterzooï gantois, jusqu'au moment où le pollution des rivières obligea les gens à les remplacer par du poulet...

A l'origine, les moines des abbayes de St.-Bavon et de St.-Pierre étaient les meilleurs clients des patrons pêcheurs et des commerçants gantois. Lorsque la ville se transforma en centre artisanal, la laine prit le pas sur tout autre produit. Les Gantois l'utilisaient pour le tissu des draps qui étaient alors acheminés dans toute l'Europe via la Lys et l'Escaut.

Les moutons anglais produisant de la laine de meilleure qualité, les Gantois décidèrent très vite d'aller s'approvisionner en laine de l'autre côté de la Mer du Nord. Au fur et à mesure que croissait la prospérité et que grandissait la population, l'importance des denrées alimentaires telles que les céréales et le vin allait, elles aussi, s'accroître. Pendant des siècles, l'activité du port gantois se concentre en pleine ville.



Les installations de l'importante corporation des bouchers



Les façades du Korenlei, le long de l'ancien port de la Lys.



Les imposants hôtels des guildes – étalages fastueux des puissants bateliers et débardeurs – témoignent aujourd’hui encore de l’intense vie commerciale d’alors, le long des Gras et Korenlei (quai aux herbes et au blé), à l’ombre de l’église St.-Nicolas, patrons des marins et des pêcheurs (ci-dessus, aquarelle anonyme du XIXe s. et que les Vanderghinst ont donc pu connaître).

Le port de Gand doit son développement et son essor à deux privilèges : le droit de déchargement et le droit d’entrepôt. Le premier privilège obligeaient les bateliers étrangers navigant par Gand à rompre les charges, c’est-à-dire à transférer leur marchandises sur un bateau gantois. Les patrons gantois obtinrent cette faveur du comte de Flandre parce qu’ils mettaient toujours à disposition de ses aventures militaires les bateaux et les marins dont il avait besoin.

Le second privilège concernait l’entreposage des céréales. Tout bateau chargé de blé ou de seigle passant par Gand – ville incontournable pour qui naviguait sur la Lys ou sur l’Escaut – devait abandonner une partie de son chargement à Gand et le vendre sur place. Ces produits étaient déchargés et entreposés au « Korenaard (dénommé plus tard « korenmarkt » - Marché aux grains) donnant ainsi des allures de granges gigantesque à cet endroit situé le long de la Korenlei, entre le pont St.-Michel et le pont des Herbes.

Pendant le Moyen Age, le port de « La Lys entre les ponts » était, certes, le lieu de débarquement le plus important de la ville, mais non le seul.

L’activité portuaire se répartissait sur tout le territoire. Les nombreux bras de la Lys et de l’Escaut ainsi que les innombrables canaux et fossés possédaient tous leurs fonctions spécifiques.

L’Escaut était loin d’être un client facile et les profits ne tombaient pas du ciel. Le fleuve suivait un cours ondoyant et sinueux, son débit était difficile à régler et, en hiver, les inondations couvraient toutes les terres situées en contre bas.



Il existe toujours, aujourd'hui, de vastes zones inondables, appelé « déversoirs » Ici, entre l'Escaut et Avelgem.



L'Escaut, vu du pont d'Escanafles. La ligne d'arbre indique l'ancien tracé du fleuve vers Autryve.



Un ancien « bras » de l'Escaut. Avelgem.

Bibliographie :

« L 'Escaut » revue Septentrion, n° 1, 2001

« Histoire d'un fleuve : l'Escaut », Annie Lefèvre, éd. Nord-Patrimoine, 2000

Note :

L'auteur de ce texte est **Jean-Marie VALAEYS**. Ce texte est mis gracieusement à votre disposition avec son accord, exclusivement pour un usage privé. Toute reproduction de ce texte, quel que soit le pays, la forme et le support, est strictement interdite sans son accord.

Jean-Louis MOREL